

Guéret, le 7 juillet 2020

Comité eau – La vigilance estivale doit être renforcée

Comme la Préfète de la Creuse s’y était engagée, malgré la période critique liée aux conditions sanitaires, le comité eau s’est réuni ce mardi pour la quatrième fois de l’année. A l’occasion de cette réunion, il a été constaté que la situation hydrologique du département reste satisfaisante par rapport à l’année dernière.

En effet, le mois de juin 2020 a été particulièrement pluvieux, l’humidité des sols est satisfaisante dans la moitié sud du département mais reste légèrement inférieure dans le nord et l’est. Les débits des cours d’eau sont compris entre 30 et 80 % des normales saisonnières de juin (moyenne 57 %) et entre 60 et 210 % des normales saisonnières de juillet (moyenne 114 %).

Les débits varient localement en fonction des épisodes orageux qui ont par ailleurs occasionné des dégâts importants fin juin dans le secteur d’Aubusson / Bellegarde en Marche.

Le niveau des nappes phréatiques fin juin est également satisfaisant par rapport à la même période en 2019. Toutefois, les prévisions de Météo France pour les trois prochains mois annoncent un scénario plus sec que la normale pour la région Nouvelle Aquitaine. Les conditions climatiques des prochaines semaines risquent d’être déterminantes pour les secteurs dont les niveaux des eaux souterraines est bas (Auzances, Saint Agnant-de-Versillat) et il est à craindre que le département de la Creuse puisse être de nouveau fragilisé.

Au niveau agricole, les récoltes en paille et en céréales ont été très variables malgré une production fourragère en augmentation de 25 % cette année par rapport à l’année dernière.

Compte tenu de ces éléments, la Préfète rappelle que la vigilance reste de mise et que la surveillance des indicateurs sera renforcée en particulier pour le débit des cours d’eau.

Un nouveau comité eau est programmé pour le 22 juillet 2020.